

Nette rousse

Netta rufina

Statuts de protection

RE CR EN VU NT DD

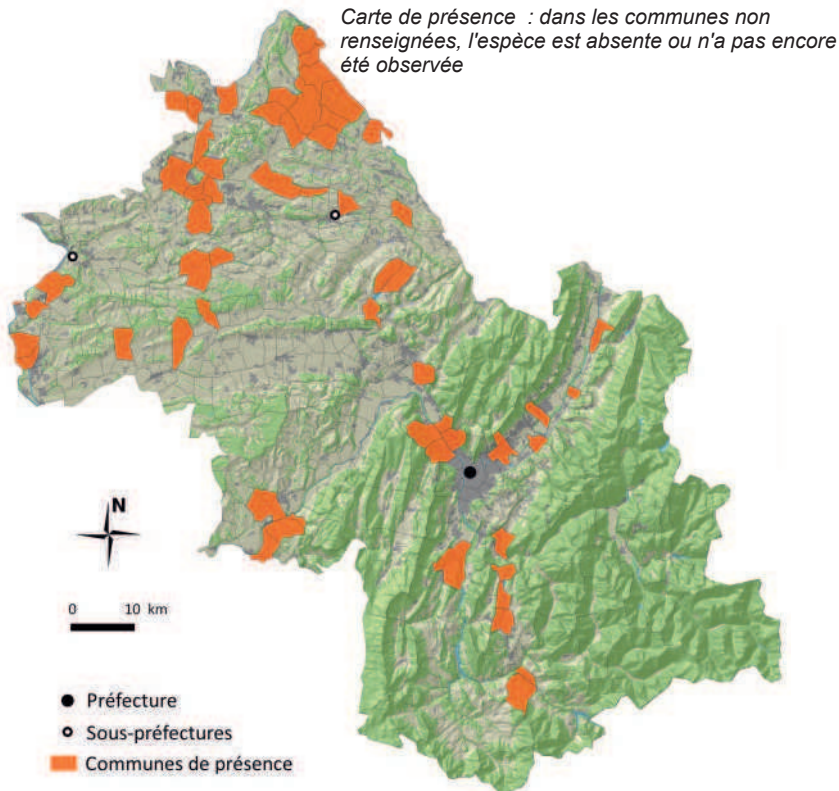
Listes rouges
Isère : EN (En danger)
R-A : VU (Vulnérable)
France : LC (Préoccupation mineure)

Directives européennes
Non concernée par la directive "oiseaux"
Non concernée par la directive "habitats"



© J. Canon

Coordination départementale spécifique



Sources : UF-SO&S, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN®GeoFlis - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

La répartition de cette espèce en Isère n'est connue qu'à partir de la deuxième moitié du XXème siècle. Les quelques cas de reproduction ne permettent pas d'affirmer une réelle implantation de l'espèce dans le département. Les lieux de présences principaux sont l'Isle Crémieu et le Sud-Grésivaudan

Écologie locale

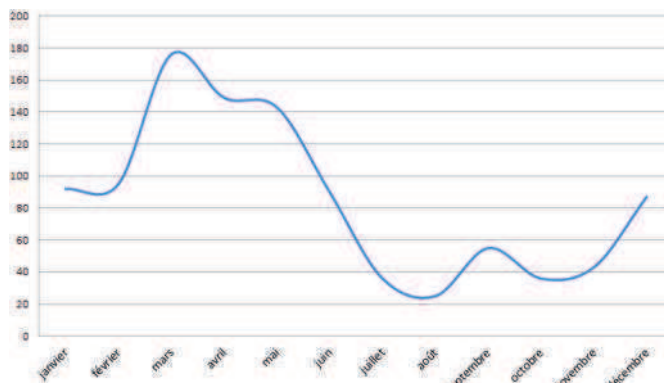
Pour se reproduire, la nette rousse a besoin d'étangs ou de plans d'eau riches en herbiers, de characées notamment, et pourvus d'une importante végétation rivulaire (scirpes, phragmites, ronces également) dans laquelle sont déposées les pontes.

Tendance évolutive

Les jeunes nettes paraissent très vulnérables à la pression de chasse durant les semaines qui suivent leur envol. Les effectifs sont fluctuants d'une année sur l'autre, la population est très petite, fragmentée, mais aucun déclin n'est identifié. Les gravières sont désormais colonisées comme habitat de substitution.

Phénologie saisonnière

L'espèce est observée essentiellement de décembre à mars, c'est à dire en période d'hivernage. Les quelques observations printanières sont à mettre en relation avec les cas de nidification localisés. Les rares individus observés en fin d'été et début d'automne, la plupart du temps en Isle Crémieu, peuvent être issus de la dispersion d'individus des Dombes.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)

Réduction des intrants

Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)

Création de bandes enherbées

Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)

Gestion raisonnée du pâturage

Gestion raisonnée des fauches

Forêts

Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied

Gestion forestière en mosaïque

Favoriser le vieillissement

Diversification des strates

Diversification des pratiques

- ✓ Abolition de la chasse. D'autant que février correspond à la période de migration.

Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides

- ✓ Diversification des berges (roselières...)

Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau

Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains

Éviter l'engrillagement

Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- ✓ Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte

- ✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid

Conservation de gîtes favorables dans le bâti

Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)

Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

> Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.

> Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Lambert

Version : Mar-16